

Date de génération de ce justificatif : 14/03/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EARL BRIANT HERVE – Modification(s) de société

Référence : L029528

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 31 janvier 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Modification(s) de société

EARL BRIANT HERVE Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Au capital social de 269 450 euros Siège social : Kérangueven 29860 PLABENNEC RCS BREST : 507 567 261 D'un procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire, en date à PLABENNEC du 31 décembre 2024, il résulte ce qui suit : – A compter du 31 décembre 2024, l'EARL BRIANT HERVE est transformée en Société Civile Immobilière dénommée « HM », Société Civile régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil. – Le capital social est fixé à un montant de 269 450 €. – Le siège social demeure fixé à 32, chemin de Kérangueven 29860 PLABENNEC. – L'objet social est l'acquisition de tous immeubles bâtis ou non bâtis, construction et mise en valeur de tous bâtiments, propriété, administration et exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles, ou parties d'immeubles. – La durée de la société est de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. – Les gérants sont Monsieur Hervé BRIANT et Madame Monique BRIANT, ensemble demeurant à 32, chemin de Kérangueven 29860 PLABENNEC. – Toute cession de parts sociales, consentie à des personnes autres qu'un associé, devra être agréée par décision extraordinaire des associés. – Le dépôt des pièces sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de Brest. Pour avis.

[Consulter cette annonce en ligne](#)